

■ CONTES, EXPRESSIONS IDIOMATIQUES ET PROVERBES ARABO-AMAZIGHES (BERBÈRES) DU MOYEN ATLAS- MAROC. APPROCHE SOCIOLINGUISTIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Ali OUASSOU
Université Cadi Ayyad, Marrakech

1. Introduction générale

Les études et les recherches entreprises, depuis 2011 par le Centre de recherches CERMON-INALCO en partenariat avec ses homologues du Machreq et du Maghreb, autour de la littérature d'expression dialectale, ne cessent de mettre en relief le rôle central de cette dernière dans les rapports se tissant à chaque instant entre « langages » et « sociétés » aussi bien à la micro-échelle – à l'intérieur de chaque nation – qu'à la macro-échelle– entre les différents groupements humains au niveau planétaire.

S'il est vrai que les relations humaines deviennent de plus en plus tendues au point que la multiplication des crises nous impose un nouveau mode d'apprentissage du monde par chocs, le recours aux études traitant de « l'Universel »– que le grand futurologue, le professeur Mehdi El Mandjra définit comme étant « [...] le produit de l'intersection des diversités, celui dont l'algorithme est basé sur la justice et l'équité appliquées sans discrimination de race, de religion, de sexe ou de revenu [...et croyant fermement en...] l'universalité de la créativité et de l'innovation dans leur cours » (Elmandjra, 2006, p. 6). – s'avère plus que jamais nécessaire.

En effet, dans un monde de plus en plus « globalisant » et complexe, les intellectuels de diverses obédiences doctrinales, scientifiques, idéologiques, etc., de par le monde, essaient tant bien que mal de s'investir dans des

recherches d'intérêts communs dans l'espoir de retrouver les fondements d'une société primitive, dans le sens noble du terme.

Dans le même sillage et à travers la présente recherche qui se veut transdisciplinaire, nous allons essayer de puiser dans un fonds commun à toutes les sociétés humaines, celui des contes, expressions idiomatiques et proverbes– arabo-amazighes (berbères) du Moyen Atlas– Maroc, en l'occurrence– afin de contribuer à la mise à jour des structures sous-jacentes à ces productions langagières relevant de ce qui est communément appelé « universaux langagiers et culturels ».

La mise en relief desdites structures sous-jacentes, à travers la confrontation de diverses approches, relativement à différents milieux socioculturels, permettrait de mieux appréhender les problèmes d'ordre communicationnel, d'atténuer et de prévenir les conflits et contribuerait par là même à favoriser « la communication inetrculturelle ».

2. L'usage esthétique du langage

Consacrée par l'usage, l'expression « littérature orale » n'est plus considérée comme un oxymoron. Cette équivoque est d'autant plus levée que les recherches entreprises dans ce domaine ne cessent de démontrer, preuves à l'appui, que la littérature, qu'elle soit écrite ou orale, est « l'usage esthétique du langage ».

Nous considérons d'emblée, à la suite du sociologue Marcel Mauss que la littérature orale a droit de cité du moment où l'on met en évidence « l'effort pour bien dire et pas seulement de dire » (Mauss, 1947, p. 97). C'est dire que cette littérature, à l'instar de celle écrite, a aussi ses spécialistes, ses caractéristiques, ses règles, ses procédés, ses modes de transmission et qu'elle repose sur des normes qui-tout en étant, la plupart du temps, implicites- ne sont pas pour autant moins intériorisées par les membres d'une société donnée.

3. Oralité et sociétés orales

L'évolution des littératures, des plus anciennes aux plus contemporaines, met en relief une certaine tendance à qualifier les sociétés dites orales de non concernées par l'écrit ou de « communautés sans écriture ». Or, la réalité est tout autre ; d'autant plus que les deux modes d'expression ne s'inscrivent ni dans un rapport d'exclusion, ni dans un rapport de succession ou d'évolution. Quoi qu'on en pense, la littérature orale ne saurait être non plus une sorte d'enfance ou de balbutiement de la « prestigieuse littérature » écrite.

En effet, l'histoire littéraire ne cesse de souligner la concomitance des deux types de littérature au sein d'une même société ; car, chacune a ses propres procédés et caractéristiques ainsi que ses modes de fonctionnement, de production, de conservation et de transmission.

Par ailleurs, la dichotomie oral/écrit ne devrait pas renvoyer à une prétendue opposition entre une culture dite populaire dévalorisée, basée sur l'oralité, et une autre « savante » surestimée, véhiculée par l'écrit. S'il est vrai que ce dernier pourrait participer à une soi-disant sauvegarde du patrimoine oral relativement à une société donnée et lutter par là même contre sa déperdition, il en va de même de la littérature orale qui ne risque pas de s'altérer inéluctablement. Faïza Jibline précise à ce sujet que le fait de « (...) confiner la tradition orale par écrit ne peut empêcher sa disparition. C'est même, à certains égards signer sa mort. De même un proverbe ne peut vivre que grâce à l'usage qui peut en être fait » (Jibline, 2003, p. 9).

Si l'écrit fait appel à des supports externes pour garantir sa pérennité, l'oral puise inlassablement dans son fonds pour assurer sa continuité. En son for intérieur, il ne cesse de recourir à ses propres moyens qui sont les énumérations, les répétitions, les scansions, les rythmes, les assonances et les autres techniques et procédés auxquels la communauté fait appel pour s'inscrire dans la durée tout en transcendant les difficultés liées à l'usure – quel qu'en soit l'ordre – économique, politique, sociétal, culturel ou cultuel, etc.

Il ne serait pas inutile d'ajouter que la littérature orale laquelle existait en Grèce, bien avant Homère, fut la plus répandue jusqu'au IV^e siècle avant l'ère chrétienne. Aujourd'hui encore, nombreux sont les rôles et les fonctions que la littérature orale remplit au sein de diverses communautés humaines de par le monde ; chose qui amène Jean Cauvin à les qualifier de « sociétés orales ». Celles-ci ont/auraient fait le choix de leur oralité puisqu'elles connaissent/connaîtraient l'écriture mais ont/auraient une prédilection pour la parole comme étant leur meilleur mode de communication.

Pour Jean Cauvin, « une société orale a lié son être profond, sa mémoire, son savoir, ses conduites valorisées, son histoire, sa spécificité à la forme orale de communication. C'est-à-dire qu'il n'y a pas seulement un échange de messages dans l'instant actuel, mais qu'il y a aussi un échange entre le passé et le présent avec ce qui fait que telle société dure à travers le temps parmi d'autres sociétés » (Cauvin 1980).

4. « Universaux langagiers et culturels » /le conte ?

Les recherches traitant de « l'histoire littéraire » révèlent que les littératures dites anciennes ont évolué selon deux cheminements assez bien connus, qui ne cessent de se croiser : de l'oral vers l'écrit et du sacré vers le profane. Abstraction faite des connotations que cela peut impliquer, nous soulignerons que lesdits spécialistes de la littérature orale, des orateurs confirmés en quelque sorte, se recrutaient essentiellement parmi les prêtres, les shamans et autres conteurs sacrés. Cette sorte d'élite était la seule à avoir la prérogative d'assurer le respect et la conservation des croyances, des mythes et des traditions tout en tenant de manière très habile « la chronique de la communauté ».

Les aléas de l'existence ont continué à façonner la littérature orale en la désacralisant pour qu'elle puisse donner naissance à la légende et au conte sur lequel nous focaliserons notre attention.

Ayant une portée universelle, caractérisant toutes les sociétés humaines du foyer familial à l'Etat-nation en passant par la tribu, la littérature orale fait partie des « universaux langagiers et culturels ».

L'expression renvoie à une multitude de genres dont « le conte » est le plus connu. En effet, l'observation de diverses communautés humaines montre que la littérature traditionnelle, le conte en l'occurrence, est une parole qui met en scène la société. Désormais, le conte remplit plusieurs fonctions dans la société : il sert à distraire, initier, éduquer, former, socialiser, etc. et nous renseigne sur tout ce qui la concerne en mettant en relief habitudes, mentalités, croyances, valeurs, visions du monde, références, etc.

Cela est d'autant plus évident qu'« une étrange et souterraine continuité relie, depuis plusieurs millénaires, tous les contes du monde entier, apportant à la psychanalyse (et aux sciences humaines, en général) la confirmation de l'existence, chez l'être humain, d'un « inconscient collectif » (...) Tout se passe, en somme, comme s'il n'y avait eu qu'une seule et même nation, d'où l'origine commune de tous les contes » (*Le Grand livre des lettres*, 1978, p. 83).

Ainsi, l'étude du conte, de par son universalité et la place qu'il occupe au sein des sciences humaines et sociales, nous permettrait de mieux comprendre le fonctionnement du cerveau humain et par là même des sociétés pour être à même de réduire les fossés pouvant surgir lors de contacts entre communautés différentes sur les plans culturel, cultuel, linguistique, etc.

5. Enquête et informateurs

La population concernée par notre enquête est constituée d'un échantillon d'orateurs/conteurs/informateurs amazighophones et arabophones. A l'instar de ses confrères subsahariens, le conteur marocain est un acteur polyvalent de proximité ; il est bien inséré dans son environnement socio-économico-politique et culturel.

C'est ainsi que, tel un grand pédagogue, il met en relief les problèmes de la communauté tout en veillant à proposer des solutions que la société adopte à travers une véritable démarche d'appropriation.

Sa mise à nu des tares du système est une invitation à la prudence ; c'est une sorte de « thérapie préventive » qui contribue à l'instauration d'une éducation morale, basée sur des normes, la plupart du temps implicites, que nous comparons aisément à une sorte de « formation continue » répondant à de véritables besoins sociétaux.

Désormais, le conteur marocain revendique le rôle d'enseignant/éducateur/pédagogue qui échappe au modèle du simple amuseur auquel a été réduit son confrère, le conteur dit « moderne » ou « post-moderne », quand ce dernier existe !.

Notre conteur se revendique d'une « littérature orale » dont la principale caractéristique est son aspect dualiste, dans la mesure où elle s'inspire du passé (sans être figée) et reste attentive aux besoins évolutifs de la société qui sont forcément fonction de plusieurs facteurs : synchronie, croyances, etc.

Vu sous cet angle, le conteur s'appuie/se sert/s'inspire du socle « rigide, conservateur et traditionaliste » (de cette littérature) relevant, dit-on, d'un fond commun pour donner libre cours à son talent de « littérateur orateur » et de metteur en scène capable d'improviser et de produire une infinité de contes conciliant tradition (dimension sociohistorique) et « modernisme » (individu/actualité).

6. Notre démarche

6.1. Cadre théorique

Pour ce qui est de la présente étude, nous nous inscrivons dans le cadre de la sociolinguistique variationniste (Messaoudi 2003 & Labove 1970, 1972), interactionnelle (Hymes 1967, 1972, Gumperz 1974, 1976, 1981) tout en faisant appel à la pédagogie des contextes complexes marocains (Amime & Ouassou 2015, 2016).

Nous avons recueilli un petit corpus de contes auprès d'une population constituée d'amazighophones, d'arabophones et d'hébreophones (ces derniers ont fini par être écartés, compte tenu des difficultés liées au recueil des données suite à l'indisponibilité des informateurs).

Précisons aussi que, vu la complexité de notre analyse transdisciplinaire, nous laisserons de côté, provisoirement, tout ce qui relève de la narratologie et des techniques d'analyse y afférant ; la dimension plurilingue et pluriculturelle de notre entreprise ayant multiplié les difficultés caractérisant cette démarche.

6.2. Contes, proverbes, expressions idiomatiques et « Phraséologie » : quelle relation ?

6.2.1. Qu'est-ce que la phraséologie ?

L'observation et l'analyse des langues naturelles, du moins celles que nous connaissons ou croyons maîtriser, révèlent la chose suivante : la présence dans la pratique langagière d'éléments poly-lexicaux de formes hétérogènes, mais qui sont caractérisés par une certaine « stabilité » syntaxique.

En effet, face à la linguistique dite générale, les chercheurs font état de l'existence, depuis la deuxième moitié du XX^e siècle, d'un nouveau domaine spécifique à la linguistique, voire, d'une discipline nouvelle ayant son propre objet d'étude et une méthodologie qui lui est propre.

Connue sous le nom de « Phraséologie », la dite nouvelle discipline est fondée sur l'étude des suites de mots dites « stables » renvoyant à la partie considérée comme « figée du langage » laquelle « (...) se manifeste par rapport à une langue (générale) définie normalement comme système articulé de signes arbitraires, librement combinables sur l'axe syntagmatique d'après des règles grammaticales précises » (González Rey, 2015, p. 15). Tout revient à comparer une petite partie de la langue constituée de structures syntaxiques particulières et facilement remarquables, voire mémorables, avec la grande masse langagière composée d'une infinité de structures dont les constituants peuvent être combinées à l'infini.

Vue sous cet angle, la phraséologie s'occupe de l'étude des unités phraséologiques (désormais, UP) et de leur comportement dans le discours. Parmi ces unités, nous citerons les expressions figées, les collocations, les parémies et les expressions idiomatiques. Pour l'intelligence de la présente étude, nous ne retiendrons que ces deux dernières et dirons d'emblée qu'elles partagent avec les autres unités phraséologiques des traits dont les plus importants sont :

- lapolylexicalité, renvoyant à des structures syntaxiques composées de plusieurs lexèmes ;
- le figement, sur les plans formel, sémantique et pragmatique ;
- l’idiomaticité, faisant allusion au sens global d’une unité phraséologique qui ne saurait être synonyme de la somme des signifiés de ses (UP) constituants ;
- la reproduction et la répétition ;
- l’institutionnalisation, dans le sens de reconnaissance, acceptation et adoption par la communauté.

Par ailleurs, nous tenons à signaler, à la suite d’Isabel Gonzalez Rey, que les catégories phraséologiques évoquées se démarquent grâce à « un comportement sémantique et pragmatique particulier » ; chose que nous développerons ultérieurement dans d’autres recherches.

6.2.2. Rapport entre conte et proverbe :

Après avoir défini le concept de « conte », il devient légitime de mettre en lumière les relations pouvant le lier au proverbe (Ouassou, 2015-2016 (1) : 130-139) que nous présentons, de manière résumée, comme un hyponyme du mot générique, l’hyperonyme parémie englobant d’autres formes comme les dictons, virelangues, devinettes, énigmes, etc.

Constituant la colonne vertébrale de l’un des deux principaux domaines (les parémies) représentatifs de l’ensemble des unités phraséologiques, le proverbe est étroitement lié au conte.

Signalons qu’il y a une sorte d’osmose entre différents genres de la littérature orale/traditionnelle. Cette solidarité des genres permet aux uns de survivre grâce à l’intervention des autres. Le proverbe par exemple « reste l’une des rares formes, si ce n’est la seule, d’expression orale qui permet à d’autres genres (comme le conte et la devinette) de survivre » (Jibline 2003 : 22).

Cet apparemment génétique, qui n’est plus à démontrer, est mis en exergue par Faiza Jibline qui souligne, de manière on ne peut plus claire, que « dans la littérature populaire orale, le conte a pendant longtemps joué le rôle de support pour la propagation du patrimoine proverbial. Souvent même, des énoncés inconnus ou inusités devenaient communs grâce aux contes qui leur servaient de moyens d’illustration. Les conteurs usaient et usent encore des proverbes à la fois pour éclairer des situations obscures, ou pour mettre en

évidence les leçons tirées de la sagesse ancestrale ou la morale du conte. Par conséquent, employer des proverbes dans un conte peut servir à authentifier ce dernier. Ils le rendent vivace et incitent l'auditoire à réfléchir sur la morale du conte et à faire la part des choses» (Jibline, 2003, p. 22).

Les proverbes sont bien souvent l'essence d'un conte et le conte est souvent l'illustration d'un proverbe.

Dans le respect de ce qui précédait, nous limiterons notre analyse aux proverbes¹ qui ponctuent, accompagnent, éclairent, authentifient, synthétisent la morale, la leçon et/ou le sémantisme véhiculés par le conte. En guise d'illustration de tout ce que nous venons d'avancer, le conte que nous avons choisi de soumettre à l'étude est bien celui de YŪSUF/Joseph.

6.2.3. Justification de notre choix : pourquoi l'histoire de Yūsuf/ Joseph ?

Plusieurs chercheurs affirment que la nature des personnages du conte, son schéma ritualisé et les expressions archaïques prouvent son origine religieuse. Le fait d'opter pour une histoire véhiculée par un texte/récit sacré permettrait au conte de « re-puiser » dans ses origines, considérées comme sacrées ; chose qui le pousserait à délivrer ses secrets et par là même replonger dans les sources lointaines de l'humanité.

Le Conte de Yūsuf/Joseph est une histoire que partagent la plupart des croyants (du moins, ceux qui se revendiquent des trois religions attestées, le Judaïsme, le Christianisme et l'Islām, lesquelles sont toutes nées au Machreq).

Désormais, le conte de Yūsuf/Joseph illustre de manière éloquente la rencontre entre Maghreb/Machreq et Occident.

6.2. Le conte de Yūsuf/Joseph, « le meilleur » du Coran ?

"نحن نقص عليك أحسن القصص بما أوحينا إليك هذا القرآن وان كنت من قبله لمن الغافلين"

(Saint Coran, Sourate 12 Yūsuf/Joseph, Verset 3, Pré-Hégire. N°53).

« Nous te Racontons le meilleur des Actes, en ce que Nous t'Avons Inspiré dans ce Qur'ān, quoique tu étais sûrement, avant cela, du nombre des inattentifs. » (AbdelAziz, 2009, p. 303).

1 Remarque : le passage des expressions idiomatiques aux proverbes et inversement sera traité ultérieurement (voir point 7-).

C'est « le meilleur conte » du Coran, car il a été raconté d'une seule traite dans le même verset, et ce à l'encontre de tous les autres qui ont été pris en charge et éparpillés à travers différents versets et sont caractérisés par un aspect détaillé et redondant.

6.3.2. Ses thématiques

"لقد كان في يوسف وإخوته آيات للسائلين"

(Saint Coran, Sourate 12 Yūsuf/Joseph, Verset 7, Pré-Hégire. N° 53).

7. « Il y avait effectivement, en Joseph et ses frères, des Signes pour les interrogateurs. » (AbdelAziz, 2009, p. 303).

Ses principaux thèmes traitent de problématiques embrassant directement les préoccupations de la vie sociétale ; celles-ci touchent à l'éducation, à la psychologie, à la sociologie, à l'économie, à l'histoire, à la politique, etc. Ce récit traite en fin de compte de la vie de tous les jours alors que les autres Sourates versent dans la relation entre les Prophètes/Messagers et leurs peuples.

Ses thématiques sont transversales, car ils se rattachent aux centres d'intérêts de la plupart des sociétés humaines.

7. Résultats

L'étude du conte/expressions idiomatiques/proverbes, dans une perspective comparative (entre Maghreb, Machreq, Occident, etc.) et transdisciplinaire serait d'une grande utilité pour les spécialistes de divers domaines de l'activité humaine.

7.1. Le linguiste

7.1.1. Quel intérêt ?

La phraséologie étant ainsi définie, ne serait-ce que succinctement, nous sommes en droit de nous poser les questions suivantes :

Pourquoi s'intéresser à ces structures particulières et « bizarroïdes » sur les plans syntaxique, sémantique et pragmatique ?

Pourquoi ces structures dites unités phraséologiques se rencontrent-elles dans toutes les langues du monde ?

Le linguiste ne peut que s'intéresser aux unités phraséologiques comprenant les parémies (subsumant proverbes, maximes et dictons, etc.), les collocations et les expressions idiomatiques qui font partie de ce qui est communément appelé universaux du langage. Helena Elme précise, à ce sujet, que « chaque langue naturelle contient environ entre 6000 et 10 000 phrases répétées parmi lesquelles les parémies », les collocations et les expressions idiomatiques et qu'ensemble ces productions constituent « une richesse culturelle et langagière propre à une communauté » (Elme, 2014, p. 3).

En nombre fini, ces constructions syntaxiques particulières, que sont les UP, facilitent et permettent un apprentissage des langues bien ancré dans son (dudit apprentissage) véritable socle socioculturel.

Il est clair que la langue du conte (qui est truffé de proverbes) est intéressante dans la mesure où elle est dans la majorité des cas différente de l'idiome quotidien. Il devient alors opportun de voir, moyennant une approche comparative, comment se fait ce passage de la langue générale de tous les jours à celle du conte.

Ceci pourrait avoir une incidence positive sur l'enseignement / apprentissage des langues, en l'occurrence, puisque, de manière intuitive, les membres d'une communauté linguistique arrivent à intégrer efficacement et harmonieusement cette partie marquée et spécifique du langage dans la masse relevant de la langue générale caractérisée par la récurrence de mots non marqués.

Beaucoup de linguistes et de socio-didacticiens avancent, non sans conviction, que les UP « [...] sont tout aussi importantes pour la maîtrise de la langue maternelle que pour celle étrangère, bien qu'elles soient différemment considérées dans l'une que dans l'autre : dans la première, ce sont des « béquilles » qui sédimentent automatiquement notre fonds linguistique et dont nous nous servons commodément, sans efforts, ce qui semble leur ôter toute importance, tandis que dans la seconde, elles représentent de véritables entraves dans l'acquisition de la nouvelle langue, contre lesquelles bute sans cesse notre esprit en quête de logique, ce qui leur confère une valeur particulière». (González Rey, 2015, p. 14).

7.1.2. Du conte aux expressions idiomatiques et aux proverbes ?

Pour ce qui est de notre corpus, nous avons relevé un ensemble d'expressions idiomatiques devenues désormais proverbes.

Pour attester cet apparentement génétique des unités phraséologiques, la linguiste et parémiologue J. Sevilla Muñoz (González Rey, 2015, p. 66)

compare sans peine les expressions idiomatiques aux parémies en veillant à préciser ce qui les relie et les différencie.

Dans la même lancée, Isabel González Rey, souligne que « (...) l'étude de la phraséogenèse a mis en relief le caractère génétique des unités phraséologiques par rapport aux combinaisons libres et même entre elles, beaucoup d'expressions idiomatiques étant d'anciens proverbes (Casares 1950 & Combet 1971) ou inversement (Conca 1999)». (González Rey, 2015, p. 207).

En ce qui nous concerne, pour justifier ce passage des expressions idiomatiques aux parémies/proverbes, rien de plus éloquent que l'argumentaire de Abd Al-Rrahmane Châik (Châik, 2015, p. 37-42) qui, dans sa comparaison des expressions idiomatiques et des proverbes, a souligné que ces derniers :

- se distinguent par une plus large diffusion, alors que les expressions idiomatiques ont une portée très limitée et circonscrite ;
- une structure plus longue et plus élaborée comparativement aux expressions idiomatiques qui se réduisent souvent à une lexie ou deux ;
- un sémantisme à mi-chemin entre l'équivoque et la transparence ; les expressions idiomatiques étant la plupart du temps ambiguës.

A ce stade de l'analyse, nous sommes en droit de souligner que la Sourate de Yūsuf est le récit qui contient le plus d'expressions idiomatiques dans le Coran (Châik, 2015, p.55) ; chose qui nous conforte dans ce choix en justifiant, amplement, par là même cette relation intrinsèque et viscérale entre contes, expressions idiomatiques et proverbes.

Parmi les expressions les plus remarquables, nous soulignerons :

– ru'yāYūsuf	رؤيا يوسف	vision/rêve qualifié(e) de vrai(e)
– dī'bu Yūsuf	ذنب يوسف	fausse accusation
– qamīṣuYūsuf	قميص يوسف	mensonge/alibi (preuve)/remède
– ḥusnuYūsuf	حسن يوسف	belle poésie
– sunuwuYūsuf	سنو يوسف	disette/sécheresse/moment difficile
– rīḥuYūsuf	ريح يوسف	chose de bonne augure

Ainsi, ce genre de parémies emprunte une voie de forme laconique, concise et brève pour simplifier la complexité sociétale. C'est une parole à valeur éducative puisqu'elle prône une sorte d'éducation au quotidien exprimant une vérité générale fondée sur la réalité et l'expérience à la fois individuelle et communautaire, relativement à une société donnée.

L'élite, détenant le droit à cette parole dans les sociétés dites orales, s'est aussi accaparée du qualificatif de pédagogue, doublé par ceux de sage et de savant. Désormais, pour être chef, notable ou « leadership », il faut exceller dans l'art de parler ; et pour ce faire, la connaissance des expressions idiomatiques, proverbes et autres parémies en est la condition *sine qua non*. Celui qui détient cette parole qui sort de l'ordinaire est à la fois sage, connaisseur, moralisateur, éducateur et pédagogue ; il fait preuve de culture.

7.2. Le sociolinguiste

Celui-ci trouve aussi la motivation pour analyser la covariance des phénomènes langagiers (en l'occurrence, ceux en rapport avec le conte/proverbe/expressions idiomatiques) et sociaux : ici, seront mis en relief certains facteurs comme le sexe, l'âge, le niveau intellectuel et les systèmes linguistiques caractérisant le/la conteur(se).

L'analyse sociolinguistique a révélé que l'accès au sémantisme lié à ces expressions idiomatiques que nous venons de passer en revue (relevant de l'arabe standard) reste l'apanage de personnes dotées d'un haut degré d'instruction, alors que les autres informateurs interrogés, analphabètes pour la plupart, se contentent d'expressions² comme :

- 'anā barī barā'ata ddīb min dami je suis innocent(e)
Yūsuf
- ḥeṭYūsuf kifmaklitih expression signifiant, littéralement, au loup ayant dévoré Yūsuf/Joseph de le dégorger, intact exactement comme il l'aurait dévoré sans lui porter atteinte. Cette expression est une incitation à la sauvegarde/préservation des choses

2 Ces dernières expressions s'utilisent aussi bien par les amazighophones que par les arabophones (il s'agit ici de la Darija, l'arabe dialectal marocain, abstraction faite de ses variétés.

- **zīneYūsuf** utilisée pour signifier que telle personne est trèsbelle (réellement ou ironiquement, selon le contexte)
- **wā-’asafāh ‘alāYūsuf** se dit quand on rate une occasion

Pour ce qui est des amazighophones, nous donnerons les exemples suivants :

- **Talli n sidnāYūsuf** littéralement : celle de sidnāYūsuf, pour évoquer un fait de trahison, fausse accusation, etc. (cela varie en fonction du contexte).
- **Zzīne n sidnāYūsuf** utilisée pour signifier que telle personne est très belle (réellement ou ironiquement, selon le contexte)
- **Sidnā Yūsuf** dans un contexte où l’on pose des questions à propos de l’aspect physique d’une personne de sexe masculin. Ici, la réponse est catégorique « il (le concerné) est très beau ».
- **’a’bān n sidnāYūsuf** la tunique de Yūsuf/Joseph pour symboliser un mensonge/une fausse accusation

7.3. Le spécialiste de la communication

Le spécialiste de la communication est aussi concerné par l’étude de ce genre de productions langagières, puisque le processus engagé lors de la narration fait appel aux trois composantes verbale (langue doublement articulée), non-verbale (kinésique et proxémique) et para-verbale (accent, rythme, mélodie, etc.). Ici, il ne serait pas inutile de rappeler que le/la conteur(se) fait un large usage du non verbal (et bien entendu du para-verbal).

Précisons aussi que la communication non verbale renvoie à « la kinésique », ce qui est communément appelé « posturo-mimo-gestuelle ». De manière simplifiée, cela comprend les différentes postures que le corps (humain) peut prendre dans l’espace, les mimiques faciales et la gestuelle. Bien entendu, toutes ces composantes interagissent dans le même temps et le même espace, lors d’une communication humaine en face à face, dans une situation donnée.

Elle (communication non verbale) fait aussi appel à « la proxémique » qui s’intéresse à la gestion des distances entre les interlocuteurs, dans une situation donnée.

Dans le souci de ne pas alourdir la présente production, nous nous contenterons de souligner que les éléments sous-jacents à ladite communication non verbale sont codés culturellement. La connaissance de ces codes culturels, qui varient en fonction des langues, des sociétés et des cultures, est incontournable pour optimiser la réussite du processus communicationnel. Les recherches entreprises dans le cadre de la littérature orale, notamment celles qui traitent du conte/expressions idiomatiques/proverbes, dans une perspective comparative contribuent certainement à l'optimisation de la communication humaine dans les situations plurilingues et pluriculturelles les plus diverses et les plus complexes.

7.4. Un bon nombre de protagonistes

La liste des différents spécialistes que ce genre d'études peut intéresser étant longue, nous n'en évoquerons que deux catégories :

- les « Terminologues » qui chercheraient à combler un manque terminologique et/ou à asseoir une stratégie unificatrice pour gagner en scientificité et en fluidité communicationnelle.
- les « Ethnologues » qui trouveraient ici une source intarissable du fonctionnement de la société : sa structure, ses habitudes, son évolution, ses intérêts, etc.

8. Conclusion générale

Dans la présente étude, l'analyse du récit de Yūsuf/Joseph nous a permis de souligner ce qui suit :

Quand bien même les conteurs/conteuses et autres orateurs/informateurs, constituant la population ciblée par notre enquête, présenteraient des différences d'ordre culturel, « culturel », linguistique, etc., ils/elles partagent dans leur quasi-totalité des constantes qui se rapportent :

1. aux relations :

- humaines : père/fils, père/enfants, frère/frère(s), mari/femme, gouvernant/gouverné ;
- interinstitutionnelles : la famille, le pénitencier, la Cour, etc.

2. aux éléments perturbant ces relations :

- la jalousie, la trahison, le mensonge, l’opprobre, les fausses accusations, etc.

Face à tous les problèmes susmentionnés, le conte agit comme une sorte de régulateur du système social, puisqu’il met en évidence, de manière pédagogique, un bon nombre de valeurs universelles comme :

- la patience, la chasteté, l’amour de la justice, la droiture, l’intégrité, la fidélité, le pardon, etc.

Aussi, face à des scènes apocalyptiques et dramatiques vécues par Yūsuf/ Joseph, le conte oppose-t-il une sorte de « résurrection » :

- privé de l’amour paternel, jeté dans les profondeurs invisibles du puits, avec tout ce que cela implique comme sentiments de peur et de solitude, etc., réduit à un simple esclave qu’on peut vendre et acheter à vil prix, non seulement il retrouve ses droits mais il devient un très haut dignitaire respecté de tout le royaume d’Egypte et retrouve tous les siens ;
- la tunique ayant causé du chagrin à Ya‘qūb/Jacob a symboliquement innocenté Yūsuf/Joseph et rendu la vue et l’espoir à son père.
- Tous les rêves de Yūsuf/Joseph ont été exaucés.

Les unités phraséologiques, limitées dans la présente recherche aux expressions idiomatiques devenues proverbes, montrent que le domaine de la phraséologie, dont elles (les UP) constituent l’objet d’étude, est très complexe. L’analyse de ce genre de productions langagières atypiques ne peut faire l’économie d’une approche tout aussi complexe qui devrait tout systématiser pour gagner en efficacité et en efficience.

L’approche que nous avons appliquée aux données phraséologiques a montré que celles-ci ont une valeur centrale dans plusieurs domaines. Cela va de la sociolinguistique, en passant par la pédagogie et la didactique pour attester d’un constat majeur : la phraséologie, *et à travers elle les genres relevant de la littérature orale que sont le conte, les expressions idiomatiques et les proverbes*, s’avère incontournable pour faciliter l’apprentissage des langues (aussi bien premières que secondes et étrangères), informer d’une réalité, exprimer une subjectivité (tout en restant objectif), tenir la « chronique de la communauté », influencer sur une conduite, former tout au long de la vie, etc.

Enfin, la mise/remise à jour des études traitant de la littérature d'expression orale/dialectale est la confirmation de l'existence, chez l'être humain, d'un « inconscient collectif » dont l'hypertrophie est plus que jamais souhaitable pour atténuer et prévenir les conflits- en accordant aux « valeurs » la place qui leur incombe au sein de la vie sociale- et optimiser la communication interculturelle comme seule réponse à l'ethnocentrisme et à l'arrogance culturelle de certains pays dits « riches » ou « post-modernes ».

RÉFÉRENCES

- Abdelaziz, Z. (2009), *Le Qur'ān – Traduction du sens de ses Versets*. Alexandria, Egypt: Conveying Islamic Message Society.
- Amime, A. (2016), *madħal ilā lbīdāgūjyā`w`ulūmattarbiyya ru`yatarbawiyya muġāyira, fī ttāsīs libīdāgūjyā ssiyāqāti lmaġribiyyati lmurakkaba, Première partie*. Marrakech : Laboratoire LCP.
- Bentolila, F. (1993), *Proverbes berbères. Bilingue Français-Berbère*, Paris : L'Harmattan.
- Cauvin, J. (1980), *Comprendre les contes*. Issy-les- Moulinaux : Les Classiques africains, Éditions Saint Paul.
- Châik, A. (2015), *'Atta`ābīr`AlMaskūka fī LluġàAl`arabiyya Muqāraba lisāniyya ḥāsūbiyya* (Thèse de Doctorat non publiée). Marrakech : Faculté des lettres et des sciences humaines- Marrakech.
- Crispin, M. (2006), *Littérature orale africaine. Nature, genres, caractéristiques et fonctions*. Bruxelles : P.I.E., Peter Lang.
- Elmandjra, M. (2006), *Valeur des valeurs*. Casablanca : Najah El Jadida.
- Elme, H. (2014), *Enseignement des expressions idiomatiques en FLE : analyse contrastive et pistes d'exploitation en contexte estonien* (Mémoire de fin d'études, non publié). Université de Tartu : Faculté de philosophie- département d'études romanes.
- Jibline, F. (2003), *Proverbes et locutions proverbiales en usage à Marrakech-Arabe-Français*. Paris : l'Harmattan.
- Le Grand livre des lettres (1978). France : les Editions des Deux Coqs d'Or.
- Mauss, M. (1947), *Manuel d'ethnographie*. Paris : Editions Sociales.
- Messaoudi, L. (2003), *Études sociolinguistiques*. Kénitra : Faculté des Lettres et des sciences humaines.
- Ouassou, A. (2015-2016), « De l'usage des parémies en pédagogie, didactique et histoire. Approche socio-didactique de proverbes Amazighes- Moyen Atlas, Maroc ». In *Traditions poétiques et narratives arabes- Littératures dialectales et populaire. Actes du Colloque international* (1) Jounieh - Liban : PUSEK

- Ouassou, A. (2002), *Etude de la variation linguistique dans un milieu plurilingue : l'exemple d'El Ksiba N'Moha Ou Saïd, Maroc : étude sociolinguistique* (Thèse de Doctorat non publiée). Toulouse : Université de Toulouse-Le Mirail.
- Rey, I. (2015), *La phraséologie du français*. Toulouse : Presses universitaires du Midi.
- Taïfi, M. (2005), « La Parole chez les Berbères du Maroc Central », In Lafkioui, M. & Merolla, D. (dir.) *Oralité nouvelles dimensions de l'Oralité. Intersections théoriques et comparaisons des matériaux dans les études africaines*. Maroc : Publications Langues' O.